

TOUR U17 ET TOUR FÉMININ 2026

8 juillet au 12 juillet 2026



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME**



ORGANISATEUR : CYCLISME GUADELOUPE

Organisation Générale

CYCLISME GUADELOUPE
COMITE REGIONAL DE CYCLISME DES ILES DE GUADELOUPE

Vélodrome Amédée DETRAUX - 97122 BAIE-MAHAULT

Tél. : 059038 26 80

Fax : 059038 26 87

Email : cyclisme@crcig.fr - Site Internet : www.guadeloupecyclisme.com

FONCTION	NOM et PRENOM	N° DE TELEPHONE
DIRECTEUR DU TOUR U17	Teddy SINNAN	06 90 56 27 37
DIRECTRICE DU TOUR FEMININ	Vanessa MANNE	06 90 30 72 42
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION GENERALE	Franck DURO	06 90 58 96 81
SECRETARIAT	Yolaine MARECHAUX	06 90 76 14 22
COMMUNICATION / RELATIONS PRESSE	Natacha ZUBAR	06 90 76 68 89
INFORMATIQUE	SPO	06 90 33 06 97
RADIO TOUR	C.R.C.I. G	157 575 000 MHZ
PROTOCOLE	Chantal BEAUMONT Jude LOUISOR	06 90 81 00 08 06 90 36 28 86
INVITES	Robert VULGAIRE	06 90 17 24 29
SPEAKER OFFICIEL	Harry CHELAMIE	06 90 71 33 96
RESPONSABLE SECURITE	Philippe CADROT	06 90
RESPONSABLE SECOURISTES	DAPS	06 90 71 89 37
RESTAURATION	Christine BARON	06 90 53 79 00
SERVICE MEDICAL	David LAURAC	06 90 75 41 31

Organisation Logistique

DEPANNAGE NEUTRE	Voiture 1 Voiture 2
ASSISTANCE TECHNIQUE	MATIMA LOC-DEPAN Bourg 97139 - Les Abymes Tel : 05 90 22 02 20 Port : 06 90 35 22 23 Port : 06 90 43 34 33

Service Médical

📍 MEDECIN FEDERAL RESPONSABLE :

Docteur David LAURAC :
☎ : 06 90 75 41 31

📍 CLINIQUES ET HOPITAUX

- **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA GUADELOUPE**
Route de Chauvel
97139 ABYMES
☎0590 89 10 10
- **LES NOUVELLES EAUX CLAIRES**
Moudong Sud
97122 BAIE-MAHAULT
☎0590 97 62 62
- **CENTRE HOSPITALIER REGIONAL INTERCOMMUNAL
BASSE-TERRE / SAINT-CLAUDE**
Rue Daniel Beuperthuy
97100 BASSE-TERRE
☎0590 80 54 54



Les Etapes

TOURS U17 - FEMININ

ETAPE	JOUR	ITINERAIRE	EPREUVE	KMS FEMMES	KMS U17
ETAPE 1	MERCREDI 8 JUILLET 2026	SAINT-FRANCOIS / SAINT-FRANCOIS	En circuit	45.600 kms	76.000 kms
ETAPE 2	JEUDI 9 JUILLET 2025	ANSE-BERTRAND/ANSE-BERTRAND	En circuit	63.300 kms	79.100 kms
ETAPE 3	VENDREDI 10 JUILLET 2025	GOSIER / GOSIER	En circuit	51.200 kms	76.800 kms
ETAPE 4	SAMEDI 11 JUILLET 2026	BAILLIF/ BAILLIF	En ligne	39.100 kms	39.100 kms
ETAPE 5	DIMANCHE 12 JUILLET 2026	BAIE-MAHAULT / BAIE-MAHAULT	En circuit	60.300 kms	80.400 kms

TOUR DES ÎLES DE GUADELOUPE U17

TOUR CYCLISTE U 17

EDITION 2026

MOT DE L'ORGANISATEUR

Chers jeunes coureurs, chers encadrants, chers partenaires,

C'est avec une grande fierté que le Comité Régional de Cyclisme des Îles de Guadeloupe présente l'édition 2026 du **Tour Cycliste U17**, une épreuve qui incarne à la fois l'avenir de notre discipline et l'engagement constant de notre territoire en faveur de la jeunesse sportive.

Cette compétition, structurée autour de cinq étapes exigeantes et formatrices, offre à nos jeunes athlètes l'occasion de se mesurer, de progresser et de découvrir l'esprit du cyclisme de haut niveau. Elle est aussi un moment privilégié pour transmettre les valeurs qui nous rassemblent : **respect, dépassement de soi, solidarité et fair-play**.

Je tiens à saluer le travail remarquable des clubs, des éducateurs, des arbitres, des bénévoles et de l'ensemble des partenaires institutionnels qui, par leur engagement, permettent à cette épreuve d'exister dans les meilleures conditions. Leur mobilisation témoigne de la vitalité de notre cyclisme et de la confiance placée dans cette nouvelle génération.

À vous, jeunes coureurs, je souhaite de vivre ce Tour avec passion, lucidité et ambition. Que chaque étape soit une expérience d'apprentissage, un moment de joie sportive et une source de motivation pour la suite de votre parcours.

Au nom du Comité Régional de Cyclisme des Îles de Guadeloupe, je vous adresse mes encouragements les plus sincères et vous souhaite un **excellent Tour U17 2026**.

Teddy SINNAN

Directeur du TOUR U17

REGLEMENT PARTICULIER
TOUR DES ÎLES DE GUADELOUPE U17

REGLEMENT PARTICULIER TOUR U17

DES ILES DE GUADELOUPE

ARTICLE 1

Le « TOUR DES ILES DE GUADELOUPE U17 » est organisé par le Club neutre Cyclisme Guadeloupe sous l'égide Comité Régional de Cyclisme des Iles de Guadeloupe (C.R.C.I.G) du mercredi 8 juillet 2026 au Dimanche 12 juillet 2026, il est régi par les règlements des courses à étapes de la F.F.C. (Fédération Française de Cyclisme).

ARTICLE 2

C'est une Épreuve régionale, ouverte aux coureurs *U 17 (15-16 ans)*.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Peuvent prendre part à l'épreuve les équipes locales ainsi que les sélections et les équipes invitées par le Comité Régional de Cyclisme des Îles de Guadeloupe.

Pour cette épreuve inscrite au calendrier régional, le Directeur de l'Organisation autorise exceptionnellement la participation **d'équipes mixtes de clubs**, dans la limite de **trois (3) équipes mixtes maximum**.

Les **coureurs U15 âgés de 14 ans (nés en 2012)** peuvent être autorisés à participer au **Tour U17**, sous réserve :

- d'une **demande de sur classement** effectuée par leur club,
- de l'accord de la **Commission Médicale**,
- de la validation du **Comité Régional**

ARTICLE 4. COMPOSITION DES EQUIPES

Conformément à la réglementation applicable aux épreuves à étapes, la composition des équipes est fixée à :

- **maximum : 8 coureurs**,
- **minimum réglementaire : 5 coureurs**.

Toutefois, afin de permettre au plus grand nombre d'équipes locales de participer à l'édition 2026, et compte tenu des contraintes d'effectifs rencontrées au niveau régional, le Directeur de l'Organisation, avec l'accord du Comité Régional de Cyclisme des Îles de Guadeloupe, **autorise exceptionnellement la participation d'équipes composées de seulement 2 coureurs**.

Cette dérogation exceptionnelle :

- ne remet pas en cause le statut de l'épreuve en tant que course à étapes,
- s'applique uniquement à l'édition 2026,

- ne pourra être reconduite qu'après nouvel accord du Comité Régional.

Les équipes engagées avec un effectif réduit restent soumises à l'ensemble des règles sportives, de sécurité et de classement applicables à l'épreuve

Toute équipe ne respectant pas ces dispositions pourra être refusée au départ par le Collège des Commissaires.

Un droit d'inscription de 35,00€, par coureur sera réclamé aux clubs ou délégations engagées.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au Mercredi 1^{er} juillet 2026 à 16h00 sur la plateforme maj.ffc.fr

ARTICLE 5 : PERMANENCES

Les permanences de départ se tiendront pour :

Étape	Tour	Localisation PC Course
Étape 1	U17	Place Publique Pombiray - Saint-François
Étape 2	U17	Stade d'Anse-Bertrand
Étape 3	U17	Local de Leroux - Gosier
Étape 4	U17	Mairie de Baillif
Étape 5	U17	Stade de Baie-Mahault

La confirmation des partants, la vérification des licences et le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se feront à la réunion des Directeurs Sportifs, le **mardi 7 juillet 2026 à 17 h 30 à la Médiathèque Ernest Pépin au LAMENTIN.**

Présentation des Equipes
Le Mardi 7 juillet 2026 à 18h00 à la Médiathèque Ernest Pépin au LAMENTIN

ARTICLE 6. : RADIO TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence : **157 575 00 MHZ**

ARTICLE 7 : ASSISTANCE TECHNIQUE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le C.R.C.I.G,

Le service sera assuré par (2) deux voitures neutres de dépannage.

ARTICLE 8 : DELAIS D'ARRIVEE

Le contrôle d'arrivée sera fermé, lorsque sera écoulé le temps du vainqueur augmenté de :
20 % pour les toutes les étapes

.

ARTICLE 9. : CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis comme suit :

☛ Classement Général individuel : MAILLOT DE COULEUR JAUNE REGION GUADELOUPE

Le classement général individuel s'obtient par l'addition des temps de chaque coureur dans toutes les étapes, en tenant compte des pénalités en temps éventuelles.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader de ce classement portera un maillot de couleur Jaune .

Le classement Général Individuel final récompensera les dix premiers.

☛ Classement Général Points : MAILLOT VERT CONSEIL DEPARTEMENTAL

Obtenu par addition de points attribués aux 15 premiers de chaque étape suivant le barème ci-dessous :

Etape : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1

En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de victoires d'étapes.
- Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires.
- Classement général individuel au temps.

Le leader de ce classement portera un maillot de couleur

Au classement Général final Points, les trois premiers seront récompensés

☛ Classement Grimpeur :- MAILLOT BLANC POIS ROUGES CMA/CGM

Obtenu par addition de points attribués aux sommets de cols sélectionnés dans chacun des cols ou côtes :

- De 2e catégorie : 5 - 3 - 2 - 1 points aux 4 premiers coureurs classés

- De 3e catégorie : 4 - 2 - 1 points aux 3 premiers coureurs
- De 4e catégorie : 2 - 1 points aux 2 premiers coureurs classés

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie la plus élevée
- Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite
- Classement général individuel au temps.

Le leader de ce classement portera un maillot blanc à pois rouges.

Au classement général final montagne un prix sera attribué aux trois premiers coureurs.

☛ Classement 14 - 15 ans : MAILLOT BLANC GBH

Obtenu par la place des jeunes de 14 et 15 ans les mieux classés au classement général individuel au temps.

Le leader de ce classement portera un maillot .

Le classement général final 14 et 15 ans attribuera un prix aux trois premiers.

☛ Classement par équipes

Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape.

En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour
- Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ; etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par Equipes.

ARTICLE 10 : ATTRIBUTION DES MAILLOTS ET DOSSARDS A LA SECONDE ÉTAPE

Au départ de la seconde étape, seuls les maillots et dossards suivants seront attribués :

1. Maillot de Leader
2. Maillot Général Points
3. Maillot Jeune 14-15 ans

Les autres maillots ne seront pas attribués.

Le leader de chaque classement, est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité est le suivant :

- Général Individuel, Maillot leader.
- Général Point, Maillot vert .
- Général montagne Maillot blanc à pois rouges .
- Général 14-15 ans, Maillot blanc .

Le coureur premier dans deux classements ou plus, revêtira donc le maillot défini par cet ordre de priorité et l'autre (ou les autres) maillot (s) sera (seront) porté (s) par son suivant immédiat dans le 2ème (ou les autres) classement.

LE PORT DES DIFFERENTS MAILLOTS EST OBLIGATOIRE

ARTICLE 11 : LES PRIX

Les prix et primes en espèces sont interdits dans les épreuves U17. Les récompenses feront l'objet de dotation de lots en nature.

Les grilles de prix (ci-dessous) seront converties en matériel ou bon d'achat par le CRCIG.

1°) PRIX AUX ETAPES ET CLASSEMENT GENERAL

Place	Étapes 1-2-3-4-5	Général Individuel
1	150	260
2	90	160
3	60	120
4	50	90
5	40	70
6	40	60
7	30	50
8	30	35
9	30	25
10	30	15
TOTAUX	550 X 5 = 2750 €	885 €

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERTS : 3635 €

2°) CLASSEMENT POINTS Au Classement général final :

Place	Points
1	80
2	50
3	30

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERTS : 160 €

3°) CLASSEMENT DE LA MONTAGNE Au Classement général final

Place	Montagne
1	80
2	50
3	30

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERT : 160 €

4°) CLASSEMENT MEILLEUR 14 - 15 ans Au Classement général final :

Place	14 /15 ans
1	80
2	50
3	30

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERT : 160 €

MONTANT TOTAL DES PRIX: 4115 €

ARTICLE 12 : ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

ARTICLE 13 : PROTOCOLE

13.1 Généralités

Les coureurs doivent se présenter, obligatoirement à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition, sans casquette, sans bonnet et sans lunette.

13.2 Protocole journalier

Conformément à l'article 2.6.016 et 2.6.016 bis du règlement F.F.C., les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole :

- Les trois premiers de chaque étape

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 15 minutes après leur arrivée.

13.3 Protocole remise des maillots

Les différents leaders doivent se présenter dans un délai maximum de **30 minutes avant le départ de chaque étape.**

13.4 Protocole cérémonie de clôture.

A l'issue de l'épreuve, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole final

- Les trois (3) premiers de l'épreuve
- Les trois (3) premiers des classements

Les coureurs et dirigeants des différentes équipes engagées sont tenus de prendre part à la cérémonie de clôture qui aura lieu à la fin de l'épreuve.

ARTICLE 14 : PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 15 : EXCLUSION

L'organisateur tient pour essentielle la préservation de son image, sa réputation et celle de son épreuve, Il se réserve le droit d'exclure de l'épreuve, quiconque qui porterait atteinte par son attitude ou par la nature de sa présence

ARTICLE 16 : ENCADREMENT

Lors de la réunion des directeurs sportifs l'équipe sera représentée par le cadre technique inscrit sur le bulletin d'engagement ou un autre licencié au club titulaire d'une licence de cadre technique.

Des modifications seront acceptées lors de cette même réunion.

ARTICLE 17 : SECURITE

IMPORTANT : Pour la sécurité de tous, le CODE DE LA ROUTE devra être respecté dans son intégralité

Les coureurs doivent rouler uniquement sur la partie droite de la chaussée et ne jamais contourner les ronds-points par la gauche.

ARTICLE 18 : DROIT A L'IMAGE

Tout participant au Tour U17 autorise expressément les organisateurs ainsi que leur ayants droit tel que les partenaires et média, à utiliser les résultats, images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Tout désaccord doit nous être signalé par courrier avant l'épreuve.

ARTICLE 19 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un souci de respect de l'environnement, il est demandé aux coureurs de ne pas jeter leurs déchets sur la route. Des « éco - zones » seront mises en place sur les ravitaillements pour que les participants puissent jeter leurs déchets.

L'organisateur se réserve le droit de mettre hors-course les participants jetant volontairement leurs déchets en dehors des zones délimitées.

ARTICLE 20 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription, les organisateurs se réservent le droit de le modifier pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

Le présent règlement est susceptible de modification jusqu'au jour de l'Evènement. Dans cette hypothèse, les participants seront avertis par tout moyen écrit de cette modification.

Pour tous les points non traités dans ce règlement, il faudra se référer au règlement FFC.

Points Montagnes et Sprints U17

Points Montagnes

⇒MERCREDI 8 JUILLET 2026 :

ÉTAPE 1

SAINT-FRANCOIS → SAINT-FRANCOIS 76.000 kms

- Km 11.600 : Saint-Charles Sommet : GPM 4
- Km 26.800 : Saint-Charles Sommet GPM 4
- Km 41.900 : Saint-Charles Sommet GPM 4
- Km 57.100 : Saint-Charles Sommet GPM4

⇒ JEUDI 9 JUILLET 2026 :

ÉTAPE 2

ANSE-BERTRAND → ANSE-BERTRAND : 79.100 kms

- Km 6.700: Haut de la Montagne GPM 4
- Km 22.500 : Haut de la Montagne GPM 4
- Km 38.300 : Haut de la Montagne GPM 4
- Km 54.200 : Haut de la Montagne GPM 4
- Km 70.000 : Haut de la Montagne GPM 4

⇒VENDREDI 10 JUILLET 2026 :

ÉTAPE 3

GOSIER → GOSIER 76.800 kms

- Km 6.400 : Cocoyer Sommet GPM 3
- Km 19.100 : Cocoyer Sommet GPM 3
- Km 31.900 : Cocoyer Sommet GPM 3
- Km 44.700 : Cocoyer Sommet GPM 3
- Km 57.400 : Cocoyer Sommet GPM 3

⇒SAMEDI 11 JUILLET 2026 :

ÉTAPE 4

BAILIF → BAILLIF 39.100 kms

- Km 24.300 : Dolé Sommet GPM 2
- Km 39.100 : Arrivée Saint-Louis BAILLIF GPM 2

⇒DIMANCHE 12 JUILLET 2026 :

ÉTAPE 5

BAIE-MAHAULT → BAIE-MAHAULT 80.400 kms

- Km 8.200 : Bonnardel Sommet GPM 4
- Km 28.300 : Bonnardel Sommet GPM 4
- Km 48.300 : Bonnardel Sommet GPM 4

Sprints U17

⇒ **MERCREDI 8 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 1**

SAINT-FRANCOIS → **SAINT-FRANCOIS 76.000 kms**

- Km 15.200 : Pombiray Ligne d'arrivée
- Km 34.400 : Pombiray Ligne d'arrivée
- Km 45.600 : Pombiray Ligne d'arrivée

⇒ **JEUDI 9 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 2**

ANSE-BERTRAND → **ANSE-BERTRAND : 79.100 kms**

- Km 18.800 : Ligne d'arrivée Face au Stade 1 T
- Km 31.700 : Ligne d'arrivée Face au Stade 2 T
- Km 47.500 : Ligne d'arrivée Face au Stade 3 T

⇒ **VENDREDI 10 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 3**

GOSIER → **GOSIER 76.800 kms**

- Km 12.800 Leroux Ligne d'arrivée
- Km 25.600 : Leroux Ligne d'arrivée
- Km 38.400 : Leroux Ligne d'arrivée

⇒ **SAMEDI 11 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 4**

BAILLIF → **BAILLIF 39.100 kms**

- Km 5.600 : Bretelle Rivière Sens
- Km 11.500 : Vieux-Fort Mairie
- KM 22.500 : Dolé Usine

⇒ **DIMANCHE 12 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 5**

BAIE-MAHAULT → **BAIE-MAHAULT 80.400 kms**

- Km 15.800 : Voie Verte Jarry
- Km 36.700 : Voie Verte Jarry
- Km 55.900 : Voie Verte Jarry

ITINERAIRES U17

ETAPE 1 : Mercredi 8 juillet 2026

SAINT-FRANCOIS → SAINT-FRANCOIS
76.000kms

Lieux de passage

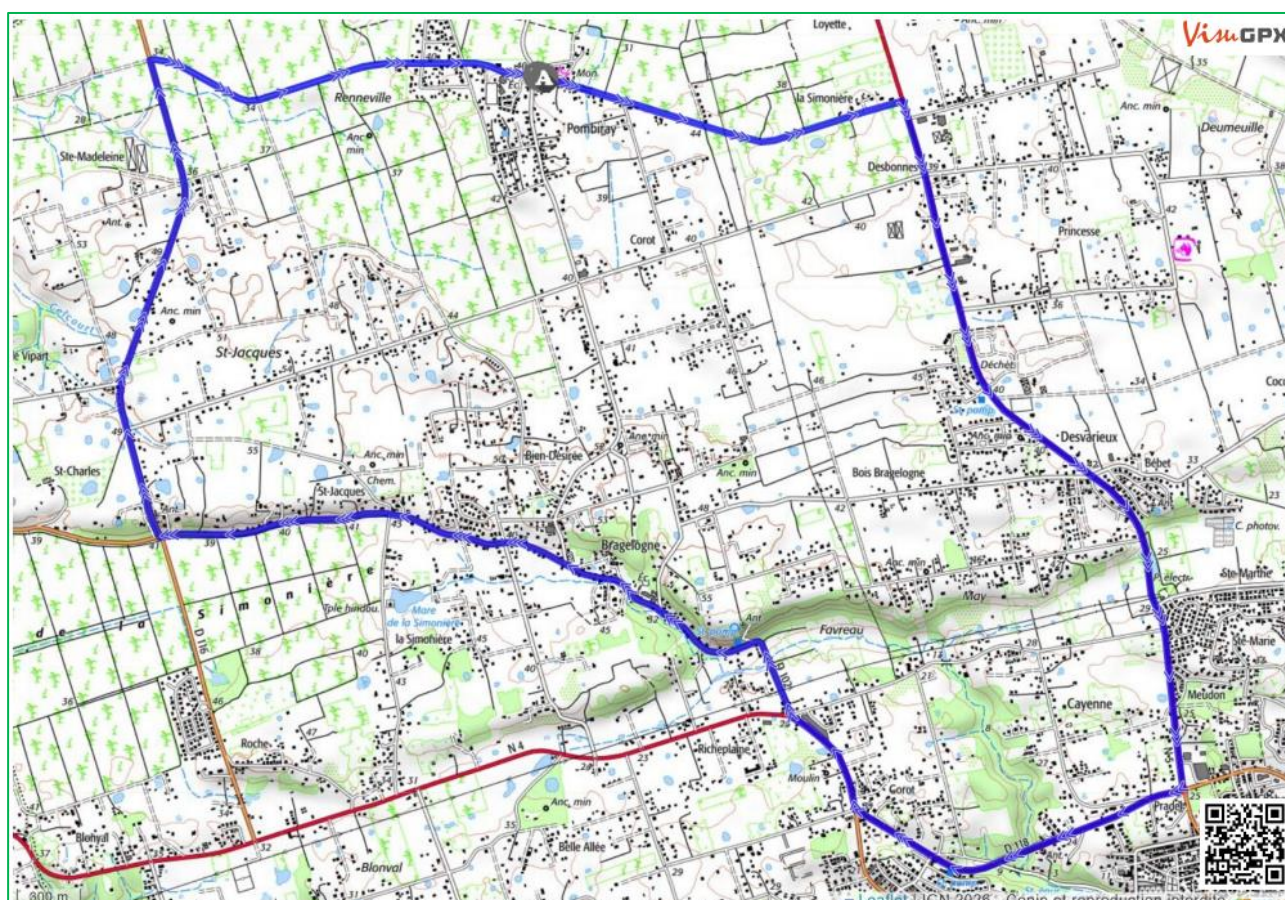
TOUR U17 2026						
						
		Kms		H/DEPART		
		76,000		15:00:00		
		Emargement : 14:00:00				
		Place Public Pombyrai				
mercredi 8 juillet 2026						
Saint-François → Saint-François						
1 ^{er} Etape : 76,000 kms						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcourus	Kms Restants	Heures de Passage km/H 38	Heures de Passage km/H 41	Observations
	SAINT-FRANCOIS 5 FOIS LE CIRCUITS					
RC	Départ: Pombiray	0,000	76,000	15:00:00	15:00:00	
N5	Carrefour la Simonière	1,800	74,200	15:02:51	15:02:38	
N5	Dévarieux	3,600	72,400	15:05:41	15:05:16	
N5	Giratoire Pradel	5,400	70,600	15:08:32	15:07:54	
D118	Saint-François Rocade	6,300	69,700	15:09:57	15:09:13	
N4	Giratoire Gorot	7,000	69,000	15:11:03	15:10:15	
D102	Bragelogne Ecole	8,600	67,400	15:13:35	15:12:35	
D102	Carrefour Saint Charles	11,000	65,000	15:17:22	15:16:06	Ravt.Ouv
D116	Saint Charles Sommet	11,600	64,400	15:18:19	15:16:59	GPM
D116	Carrefour Renneville	13,300	62,700	15:21:00	15:19:28	
RC	Pompyrai Ligne Arrivée	15,200	60,800	15:24:00	15:22:15	Sprint 1
D116	Saint Charles Sommet	26,800	49,200	15:42:19	15:39:13	GPM
RC	Pompyrai Ligne Arrivée	34,400	41,600	15:54:19	15:50:20	Sprint 2
D116	Saint Charles Sommet	41,900	34,100	16:06:09	16:01:19	GPM
RC	Pompyrai Ligne Arrivée	45,600	30,400	16:12:00	16:06:44	Sprint 3
D116	Saint Charles Sommet	57,100	18,900	16:30:09	16:23:34	GPM
RC	Pompyrai Ligne Arrivée	60,800	15,200	16:36:00	16:28:59	Ravt.Ferm
D102	Route de Bragelogne	71,000	5,000	16:52:06	16:43:54	
D116	Carrefour Saint Charles	72,000	4,000	16:53:41	16:45:22	
D116	Carrefour Saint Jacques	73,000	3,000	16:55:16	16:46:50	
RC	Route de Momplaisir	74,000	2,000	16:56:51	16:48:18	
RC	Reneville	75,000	1,000	16:58:25	16:49:45	
RC	Arrivée : Pombyrai Eglise	76,000	0,000	17:00:00	16:51:13	
RC	Arrivée : Pombyrai Eglise	76,000	0,000	17:00:00	16:51:13	

ETAPE 1 : MERCREDI 8 JUILLET 2026

SAINT-FRANCOIS → SAINT-FRANCOIS

76.000 kms

Cartographie



ETAPE 1 : Mercredi 8 juillet 2026

SAINT-FRANCOIS  SAINT-FRANCOIS

76.000 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures clubs : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures officielles : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Permanence : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Réunion : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Salle médicale : Tente médicale Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Ligne de Départ réel : Face Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes : Pas de déviation

Arrivée : face Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures officielles : Autour de la Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures clubs : Autour Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Délibération des arbitres : Camion des Arbitres

Contrôle antidopage :

Service Médical : Tente médicale Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Protocole : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

ETAPE 2 : JEUDI 9 JUILLET 2026

ANSE-BERTRAND → ANSE-BERTRAND

79.100 kms

Lieux de passage

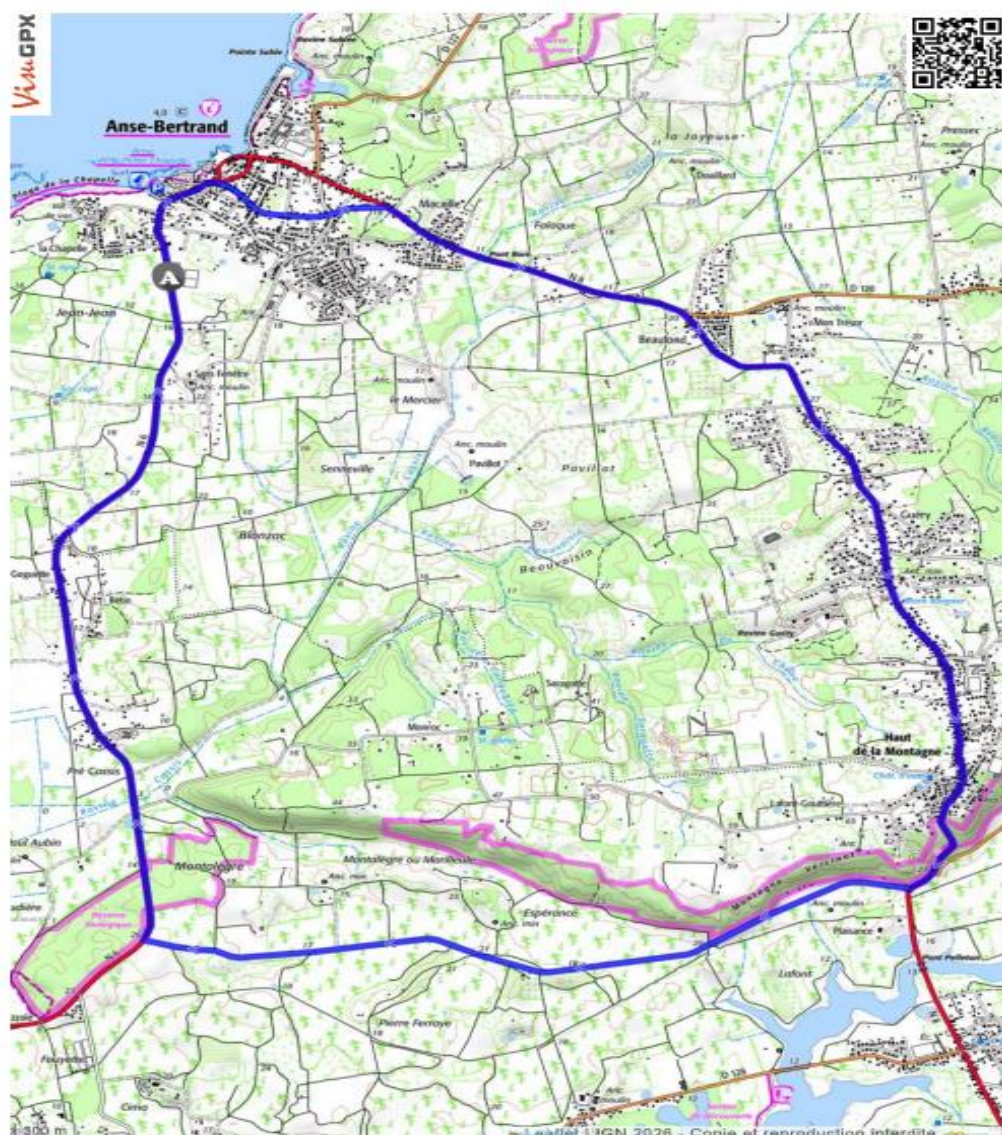
TOUR U17 2026						
						
				Kms	H/DEPART	
				79,100	10:30:00	
jeudi 9 juillet 2026		Emargement : 09:30:00				
Anse Bertrand → Anse Bertrand		Anse Bertrand Stade				
2ème étape Etape : 79,100 kms						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcourus	Kms Restants	Heures de Passage km/H 38	Heures de Passage km/H 40	Observations
	ANSE-BERTRAND					
	5 Fois le Circuits					
N6	Départ : Anse Bertrand Stade	0,000	79,100	10:30:00	10:30:00	
N6	Carrefour Rue Achille Rènè Boisneuf	1,100	78,000	10:31:44	10:31:39	
N8	Carrefour Rue Louis Dèlgres	1,700	77,400	10:32:41	10:32:33	
N8	Carrefour Beaufond	3,300	75,800	10:35:13	10:34:57	
	PORT LOUIS					
N8	Haut de la Montagne Sommet	6,700	72,400	10:40:35	10:40:03	GPM 4
N8	Carrefour Montalègre	7,500	96,800	14:16:06	14:15:18	
RC	Route Montalègre	10,000	68,000	14:19:44	14:18:45	
N6	Carrefour Route Mahatma Gandhi	11,500	64,400	11:25:25	14:24:09	
	ANSE-BERTRAND					
N6	Goguette	13,800	63,200	14:27:19	14:25:57	Rav.Ouv
N6	Ligne Arrivée Anse-Bertrand 1T	18,800	62,000	14:29:13	14:27:45	Sprint 1
	PORT LOUIS					
N8	Haut de la Montagne Sommet	22,500	59,800	14:32:41	14:31:03	GPM 4
	ANSE-BERTRAND					
RC	Ligne Arrivée Anse-Bertrand 2T	31,700	58,500	14:34:45	14:33:00	Sprint 2
	PORT LOUIS					
N8	Haut de la Montagne Sommet	38,300	57,300	14:36:38	14:34:48	GPM 4
	ANSE-BERTRAND					
N6	Ligne Arrivée Anse-Bertrand 3T	47,500	31,600	11:45:00	11:41:15	Sprint 3
	PORT LOUIS					
N8	Haut de la Montagne Sommet	54,200	49,300	14:49:16	14:46:48	GPM 4
	ANSE-BERTRAND					
N6	Ligne Arrivée Anse-Bertrand 4T	63,300	15,800	12:09:57	12:04:57	Rav.Ferm
N8	Guéryy	69,100	10,000	12:19:06	12:13:39	10Kms
	PORT LOUIS					
N6	Haut de la Montagne Sommet	70,000	9,100	12:20:32	12:15:00	GPM 4
	ANSE-BERTRAND					
RC	Route de Montalègre	74,100	5,000	12:27:00	12:21:09	5 kms
N6	Carrefour Route Mahatma Gandhi	75,100	4,000	12:28:35	12:22:39	
	ANSE-BERTRAND					
N6	Cassis	76,100	3,000	12:30:09	12:24:09	3 Kms
N6	Goguette	77,100	2,000	12:55:37	12:25:39	
N6	Sens Fenêtre	78,100	1,000	12:33:19	12:27:09	1 Km
N6	Arrivée: Anse-Bertrand Stade	79,100	0,000	12:34:54	12:28:39	
N6	Arrivée: Anse-Bertrand Stade	79,100	0,000	12:34:54	12:28:39	Arrivée

ETAPE 2 : JEUDI 9 JUILLET 2026

ANSE-BERTRAND → ANSE-BERTRAND

79.100 kms

Cartographie



ETAPE 2 : JEUDI 9 JUILLET 2026

ANSE-BERTRAND  ANSE-BERTRAND

79.100 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Stade d'ANSE-BERTRAND
Parking voitures clubs: "Parking du Stade
Parking voitures officielles: Parking du Stade
Permanence : Stade d'ANSE-BERTRAND
Réunion : Stade d'ANSE-BERTRAND
Salle médicale : Stade d'ANSE-BERTRAND
Ligne de Départ réel : Face au Stade d'ANSE-BERTRAND

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes : Pas de dérivation
Arrivée : Face Stade d'ANSE-BERTRAND
Parking voitures officielles : Parking du Stade
Parking voitures clubs : Parking du Stade
Délibération des arbitres : Parking du Stade
Service Médical : Stade d'Anse-Bertrand
Contrôle antidopage : Stade d'Anse-Bertrand
Protocole : Stade d'Anse-Bertrand

ETAPE 3 : VENDREDI 10 juillet 2026

GOSIER → **GOSIER**

76.800 kms

Lieux de passage

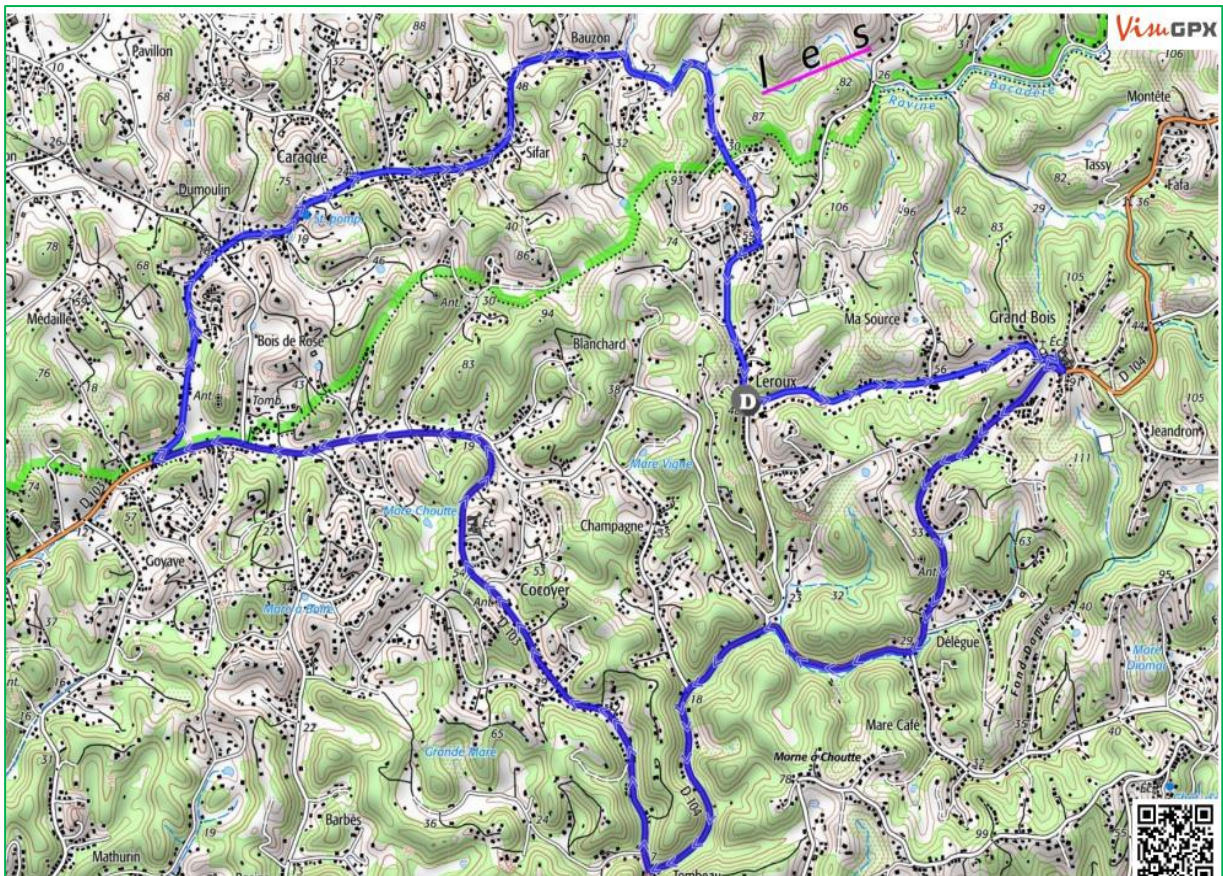
TOUR U17 2026						
						
					Kms	H/DEPART
					76,800	10:30:00
					Emargement : 09:30:00	
vendredi 10 juillet 2026					Leroux Local	
Gosier → Gosier						
"ème Etape 76,8 En Circuit 6Tours						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcours	Kms Restants	Heures de Passage km/H 39	Heures de Passage km/H 40	Observations
	GOSEIR					
RC	Départ : Leroux Local	0,000	76,800	10:30:00	10:30:00	
RC	Grand Bois Eglise	1,500	75,300	10:32:18	10:32:15	
D104	Carrefour Mare Café	2,800	74,000	10:34:18	10:34:12	
D104	Carrefour Tombeau	4,700	72,100	10:37:14	10:37:03	
D103	Cocoyer Sommet	6,400	70,400	10:39:51	10:39:36	<u>GPM</u>
D103	Carrefour Carque	8,100	68,700	10:42:28	10:42:09	
RC	Carrefour Caraque Route de Beauzon	9,600	67,200	10:44:46	10:44:24	
RC	Bauzon	11,000	65,800	10:46:55	10:46:30	
RC	Leroux Ligne Arrivée	12,800	64,000	10:49:42	10:49:12	Sprint 1
D03	Cocoyer Sommet	19,100	57,700	10:59:23	10:58:39	<u>GPM</u>
RC	Leroux Ligne Arrivée	25,600	51,200	11:09:23	11:08:24	Sprint 2
D103	Cocoyer Sommet	31,900	44,900	11:19:05	11:17:51	<u>GPM</u>
RC	Leroux Ligne Arrivée	38,400	38,400	11:29:05	11:27:36	Sprint 3
D103	Cocoyer Sommet	44,700	32,100	11:38:46	11:37:03	<u>GPM</u>
RC	Leroux Ligne Arrivée	51,200	25,600	11:48:46	11:46:48	
D103	Cocoyer Sommet	57,400	19,400	11:58:18	11:56:06	<u>GPM</u>
RC	Leroux Ligne Arrivée	64,000	12,800	12:08:28	12:06:00	
D103	Route de Cocoyer	71,800	5,000	12:20:28	12:17:42	5 kms
RC	Carrefour Dumoulin	72,800	4,000	12:22:00	12:19:12	
RC	Route de Caraque	73,800	3,000	12:23:32	12:20:42	3 kms
RC	Carrefour Bauzon Caraque	74,800	2,000	12:55:37	12:22:12	
RC	Route de Bauzon	75,800	1,000	12:26:37	12:23:42	1 km
RC	Arrivée : Leroux Local	76,800	0,000	12:28:09	12:25:12	
RC	Arrivée : Leroux Local	76,800	0,000	12:28:09	12:25:12	PB Arrivée

ETAPE 3 : VENDREDI 10 juillet 2026

GOSIER → **GOSIER**

76.800 kms

Cartographie



ETAPE 3 : VENDREDI 10 juillet 2026

GOSIER  GOSIER

76.800 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Local à Leroux GOSIER

Parking voitures clubs:

Parking voitures officielles:

Permanence : Local à Leroux GOSIER

Réunion : Local à Leroux GOSIER

Salle médicale : Local à Leroux GOSIER

Ligne de Départ réel : Face Local à Leroux GOSIER

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes : Pas de déviation

Arrivée : face Local à Leroux GOSIER

Parking voitures officielles :

Parking voitures clubs :

Délibération des arbitres : Local à Leroux GOSIER

Contrôle antidopage : Local à Leroux GOSIER

Service Médical : Local à Leroux GOSIER

Protocole : Local à Leroux GOSIER

ETAPE 4 : Samedi 11 juillet 2026

GOURBEYRE → GOURBEYRE

39.100 kms
Lieux de passage

TOUR U17 2026						
						
				Kms	H/DEPART	
				39,100	9:00:00	
		Emargement : 07:30:00				
		Baillif Mairie				
samedi 11 juillet 2026						
Baillif → Baillif						
ème Etape en ligne : 39,100 Kms						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcourus	Kms Restants	Heures de Passage km/H 35	Heures de Passage km/H 39	Observations
	BAILLIF					
N2	Départ : Baillif Mairie	0,000	39,100	9:00:00	9:00:00	
N2	Giratoire Père labat	1,000	38,100	9:01:43	9:01:32	
N2	Giratoire Bologne	2,500	36,600	9:04:17	9:03:51	
	BASSE TERRE					
N1	Giratoire Quatre Chevaux	4,500	34,600	9:07:43	9:06:55	
D6	Bretelle Rivières Sens	5,600	33,500	9:09:36	9:08:37	Sprint 1
D6	Rivières Sens Marina	6,500	32,600	9:11:09	9:10:00	
	VIEUX FORT					
D6	Vieux Fort Mairie	11,500	27,600	9:19:43	9:17:42	Sprint 2
	TROIS RIVIERES					
D7	Carrefour Grande Anse	19,100	20,000	9:32:45	9:29:23	Ravt.Ouvert
	GOURBEYRE					
D7	Dolé Usine	22,100	17,000	9:37:53	9:34:00	Sprint 3
D7	Dolé Sommet	24,300	14,800	13:46:25	13:45:14	GPM 2
N1	Giratoire Gourbèyre	24,600	14,500	9:42:10	9:37:51	
N1	Blanchet Nouvelle Route	28,700	10,400	9:49:12	9:44:09	
	BASSE TERRE					
N1	Gitatoire des Chevaux	31,100	8,000	9:53:19	9:47:51	
N2	Giratoire Bologne	33,200	5,900	9:56:55	9:51:05	Ravt.Ferm
	BAILLIF					
N2	Carrefour Route Père Blanc	34,000	5,100	9:58:17	9:52:18	
D30	Stade du Cygne Noire	34,100	5,000	9:58:27	9:52:28	5 Kms
D30	Cité Lignières	35,100	4,000	10:00:10	9:54:00	
D30	Carrefour Bellevue	36,100	3,000	10:01:53	9:55:32	3 Kms
D30	Route de Saint-Louis	37,100	2,000	10:03:36	9:57:05	
D30	Carrefour Chemins du Champ	38,100	1,000	10:05:19	9:58:37	1 Km
D30	Arrivée: Saint-Louis Baillif	39,100	0,000	10:07:02	10:00:09	GPM 2
D30	Arrivée: Saint-Louis Baillif	39,100	0,000	10:07:02	10:00:09	GPM Arrivée

ETAPE 4 : Samedi 11 juillet 2026

BAILLIF → BAILLIF

39.100 kms

Cartographie



ETAPE 4 : Samedi 11 juillet 2026

BAILLIF  **BAILLIF**

39.100 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Mairie de Baillif

Parking voitures clubs :

Parking voitures officielles :

Permanence : Mairie de Baillif

Réunion : Mairie de Baillif

Salle médicale : Mairie de Baillif

Ligne de Départ réel : Face Mairie de Baillif

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes :

Arrivée : Saint – Louis **BAILLIF**

Parking voitures officielles : Centre d'empotage Lignièrès – Route de Saint-Louis

Parking voitures clubs : Centre d'empotage Lignièrès – Route de Saint-Louis

Délibération des arbitres : Camion des Arbitres

Contrôle antidopage : Centre d'hébergement Route de Saint-Louis

Service Médical : Centre d'hébergement Route de Saint-Louis

Protocole : Centre d'hébergement Route de Saint-Louis

ETAPE 5 : Dimanche 12 juillet 2026

BAIE-MAHAULT → BAIE-MAHAULT

80.400 kms

Lieux de passage

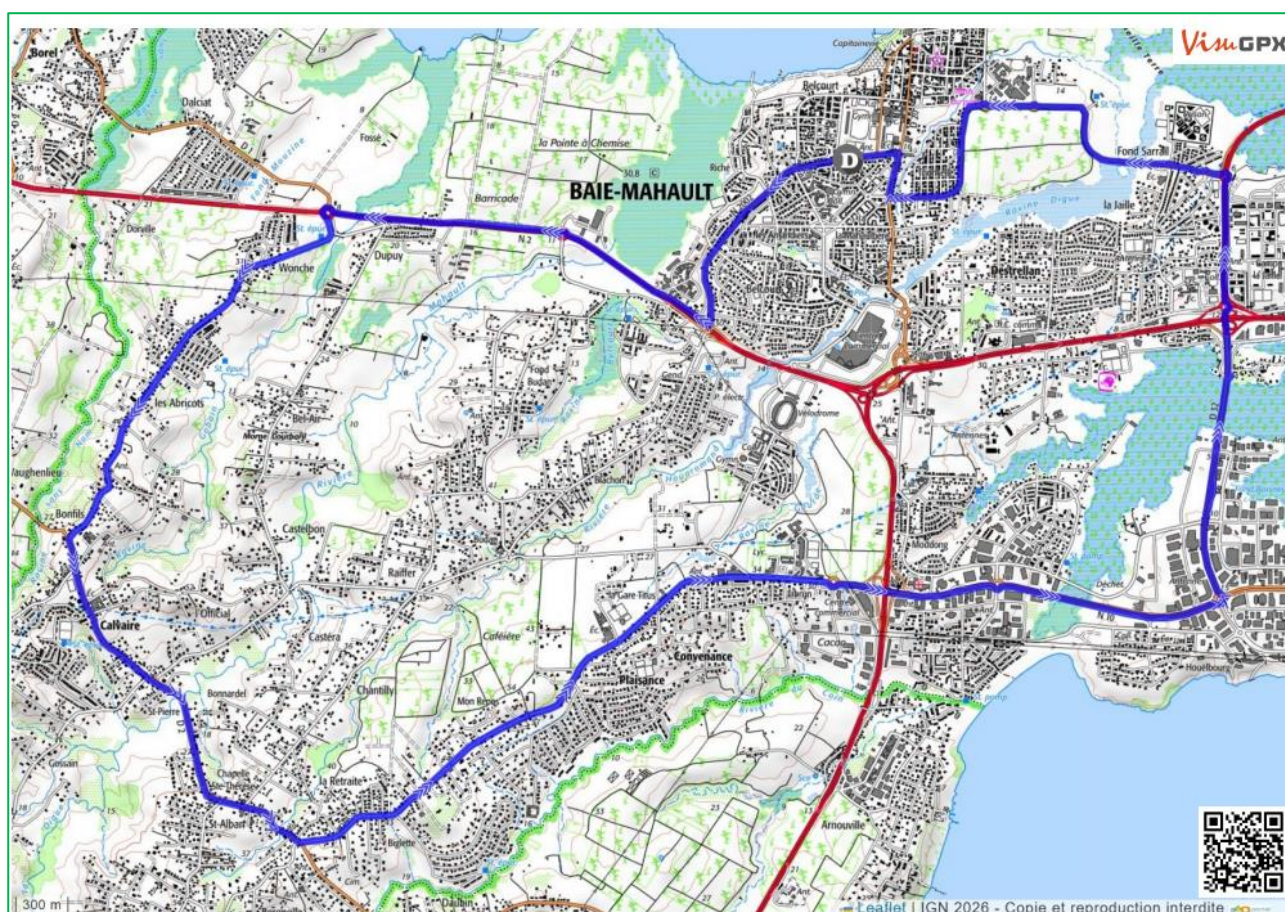
TOUR U17 2026						
						
				Kms 80,400	H/DEPART 10:30:00	
		Emargement : 09:30:00				
		Baie -Mahault Stade				
dimanche 12 juillet 2026						
Baie-Mahault → Baie -Mahault						
(ème Etape, en Circuit : 80,4 kms)						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcourus	Kms Restants	Heures de Passage km/H 38	Heures de Passage km/H 42	Observations
	BAIE-MAHAULT 4 Fois le Circuit					
N2002	Départ : Baie Mahault Stade	0,000	80,400	10:30:00	10:30:00	
N2	Giratoire Belcourt	1,300	79,100	10:32:03	10:31:51	
N2	Giratoire de Wonche	2,800	77,600	10:34:25	10:34:00	
D2	Carrefour Bonfils	6,300	74,100	10:39:57	10:39:00	
D2	Giratoire Calvaire Chapelle	7,300	73,100	10:41:32	10:40:26	
D2	Bonnardel Sommet	8,200	72,200	10:42:57	10:41:43	GPM4
D2	Carrefour Rue Vaïtilingon	9,200	71,200	10:44:32	10:43:09	
RC	Convenance	11,000	69,400	10:47:22	10:45:43	
N10	Giratoire Jabrun	12,300	68,100	10:49:25	10:47:34	
N10	Giratoire Mondong	13,300	67,100	10:51:00	10:49:00	
D32	Giratoire Houëlbourg	14,500	65,900	10:52:54	10:50:43	
D32	Voie Verte	15,800	77,500	13:57:00	13:54:17	Sprint 1
D32	Giratoire Fond Sarail	17,000	63,400	10:56:51	10:54:17	
RC	Lycée Charles Coëffrin	52,500	27,900	11:52:54	11:45:00	
N2002	Carrefour Boulevard Destrelan	19,500	60,900	11:00:47	10:57:51	
N2002	Giratoire de Baie Mahault	19,800	60,600	11:01:16	10:58:17	
N2002	Ligne Arrivée Baie Mahault Stade	20,100	60,300	11:01:44	10:58:43	Ravit..Ouvert
D2	Bonnardel Sommet	28,300	52,100	11:14:41	11:10:26	GPM4
D32	Voie Verte	36,700	43,700	11:27:57	11:22:26	Sprint 2
N2002	Ligne Arrivée Baie Mahault Stade	40,200	40,200	11:33:28	11:27:26	
D2	Bonnardel Sommet	48,300	32,100	11:46:16	11:39:00	GPM4
D32	Voie Verte	55,900	24,500	11:58:16	11:49:51	Sprint 3
N2002	Ligne Arrivée Baie Mahault Stade	60,300	20,100	12:05:13	11:56:09	Ravit..Ferm
N1	Route de la Voie Verte	75,400	5,000	12:29:03	12:17:43	5 Kms
N1	La voie Verte	76,400	4,000	12:30:38	12:19:09	
RC	Giratoire de la Prison	77,400	3,000	12:32:13	12:20:34	3 Kms
RC	Décheterie Fond Sarail	78,400	2,000	12:33:47	12:22:00	
RC	Trioncelle	79,400	1,000	12:35:22	12:23:26	1 Km
N2002	Arrivée: Baie Mahault Stade	80,400	0,000	12:36:57	12:24:51	
N2002	Arrivée: Baie Mahault Stade	80,400	0,000	12:36:57	12:24:51	Arrivée

ETAPE 5 : Dimanche 12 juillet 2026

BAIE-MAHAULT  BAIE-MAHAULT

80.400 kms

Cartographie



ETAPE 5 : Dimanche 12 juillet 2026

BAIE-MAHAULT  BAIE-MAHAULT

80.400 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Stade de Baie-Mahault

Parking voitures clubs : Parking du Stade

Parking voitures officielles : Parking du Stade

Permanence : Stade de Baie-Mahault

Réunion : Stade de Baie-Mahault

Salle médicale : Stade de Baie-Mahault

Ligne de Départ réel : Face Stade de Baie-Mahault

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes :

Arrivée : Stade de Baie-Mahault

Parking voitures officielles : Parking du Stade

Parking voitures clubs : Parking du Stade

Délibération des arbitres : Camion des Arbitres

Contrôle antidopage : Stade de Baie-Mahault

Service Médical : Stade de Baie-Mahault

Protocole : Stade de Baie-Mahault

TOUR DES ÎLES DE GUADELOUPE FEMININ

TOUR CYCLISTE FEMININ

EDITION 2026

MOT DE L'ORGANISATEUR

Le **Tour Cycliste Féminin 2026** s'ouvre dans un contexte particulier, où la mobilisation des jeunes filles et des clubs a demandé un effort important aux Membres de la Commission Féminine avec à sa tête Madame Vanessa MANNE et Madame Marie-Frantz GORAM. Cette année, le **Comité Régional de Cyclisme des Îles de Guadeloupe** a dû s'impliquer davantage pour offrir aux féminines des opportunités de courir, car certains clubs disposant d'un effectif féminin n'organisent pas toujours de compétitions.

Or, il est important de souligner que **le Comité n'a pas vocation à organiser des courses**, en dehors des Championnats et du Tour Féminin.

Chers Présidents, chères Présidentes, la vitalité du cyclisme féminin repose avant tout sur l'engagement des clubs, sur leur capacité à proposer des rendez-vous réguliers, et sur leur volonté d'accompagner leurs féminines dans la progression.

Le CRCIG restera toujours un partenaire, un soutien, un moteur à travers sa Commission Féminine

Mais l'avenir du cyclisme féminin se construira **avec les clubs**, sur le terrain, au plus près des jeunes coureuses.

Notre priorité reste la même : **soutenir le cyclisme féminin**, encourager les clubs à structurer leurs effectifs, et accompagner l'émergence d'une nouvelle génération de championnes.

Chaque jeune femme qui prendra le départ de ce Tour mérite d'être valorisée, qu'elle vienne d'un club bien structuré ou d'une petite formation motivée.

À travers cette manifestation, nous souhaitons donc **encourager les clubs à reprendre pleinement leur rôle d'organiseurs**, à intégrer davantage les féminines dans leurs projets sportifs, et à contribuer à la construction d'un calendrier plus riche, plus structuré et plus ambitieux.

Nous remercions chaleureusement les équipes, les encadrants, les bénévoles et les partenaires qui ont répondu présents. Ensemble, nous faisons vivre une dynamique essentielle pour l'avenir du cyclisme féminin en Guadeloupe.

Très belle course à toutes.

Vanessa MANNE
Directrice du TOUR FEMININ

REGLEMENT PARTICULIER TOUR DES ÎLES DE GUADELOUPE FEMININ

REGLEMENT PARTICULIER TOUR FEMININ DES ILES DE GUADELOUPE

ARTICLE 1

Le « TOUR CYCLISTE DES ILES DE GUADELOUPE FEMININ » est organisé par le Club neutre Cyclisme Guadeloupe sous l'égide Comité Régional de Cyclisme des Iles de Guadeloupe (C.R.C.I.G) du mercredi 8 juillet 2026 au Dimanche 12 juillet 2026, il est régi par les règlements des courses à étapes de la F.F.C. (Fédération Française de Cyclisme).

ARTICLE 2

L'épreuve est réservée aux athlètes féminines « U17, U19, Dames (19 ans et plus) ». Notre objectif est clair : promouvoir le cyclisme au féminin et offrir une plateforme aux jeunes coureuses pour exprimer leur passion et leur talent.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Peuvent prendre part à l'épreuve les équipes locales ainsi que les sélections et les équipes invitées par le Comité Régional de Cyclisme des Îles de Guadeloupe.

Pour cette épreuve inscrite au calendrier régional, le Directeur de l'Organisation autorise exceptionnellement la participation **d'équipes mixtes de clubs**, dans la limite de **trois (3) équipes mixtes maximum**.

ARTICLE 4. COMPOSITION DES EQUIPES

Conformément à la réglementation applicable aux épreuves à étapes, la composition des équipes est fixée à :

- **maximum : 8 coureurs**,
- **minimum réglementaire : 5 coureurs**.

Toutefois, afin de permettre au plus grand nombre d'équipes locales de participer à l'édition 2026, et compte tenu des contraintes d'effectifs rencontrées au niveau régional, le Directeur de l'Organisation, avec l'accord du Comité Régional de Cyclisme des Îles de Guadeloupe, **autorise exceptionnellement la participation d'équipes composées de seulement 2 coureurs**.

Cette dérogation exceptionnelle :

- ne remet pas en cause le statut de l'épreuve en tant que course à étapes,
- s'applique uniquement à l'édition 2026,
- ne pourra être reconduite qu'après nouvel accord du Comité Régional.

Les équipes engagées avec un effectif réduit restent soumises à l'ensemble des règles sportives, de sécurité et de classement applicables à l'épreuve

Toute équipe ne respectant pas ces dispositions pourra être refusée au départ par le Collège des Commissaires.

Un droit d'inscription de 35,00€, par coureur sera réclamé aux clubs ou délégations engagées.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au Mercredi 1^{er} juillet 2026 à 16h00 sur la plateforme maj.fgc.fr

ARTICLE 5

Les permanences de départ se tiendront pour :

Étape	Tour	Localisation PC Course
Étape 1	Féminin	Place Publique Pombiray – Saint-François
Étape 2	Féminin	Stade d'Anse-Bertrand
Étape 3	Féminin	Local de Leroux – Gosier
Étape 4	Féminin	Mairie de Baillif
Étape 5	Féminin	Stade de Baie-Mahault

La confirmation des partantes, la vérification des licences et le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se feront à la réunion des Directeurs Sportifs, le **mardi 7 juillet 2026 à 17 h 30 à la Médiathèque Ernest Pépin au LAMENTIN.**

Présentation des Equipes
Le Mardi 7 juillet 2026 à 18h00 à la Médiathèque Ernest Pépin au LAMENTIN

ARTICLE 6. : Radio Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence : **157 575 00 MHZ**

ARTICLE 7 : Assistance Technique

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le **C.R.C.I.G.**,

Le service sera assuré par (2) deux voitures.

ARTICLE 8 : Délais d'arrivée

Le contrôle d'arrivée sera fermé, lorsque sera écoulé le temps du vainqueur augmenté de :
20 % pour les toutes les étapes

.

ARTICLE 9. : Classements

Les classements suivants sont établis comme suit :

☛ Classement Général individuel : MAILLOT DE COULEUR JAUNE REGION GUADELOUPE

Le classement général individuel s'obtient par l'addition des temps de chaque coureur dans toutes les étapes, en tenant compte des pénalités en temps éventuelles.

En cas d'égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader de ce classement portera un maillot de couleur Jaune .

Le classement Général Individuel final récompensera les dix premières.

☛ Classement Général Points : MAILLOT VERT CONSEIL DEPARTEMENTAL

Obtenu par addition de points attribués aux 15 premières de chaque étape suivant le barème ci-dessous :

Etape : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1

En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de victoires d'étapes.
- Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires.
- Classement général individuel au temps.

Le leader de ce classement portera un maillot de couleur

Au classement Général final Points, les trois premières seront récompensées

☛ Classement Grimpeur :- MAILLOT BLANC POIS ROUGES CMA/CGM

Obtenu par addition de points attribués aux sommets de cols sélectionnés dans chacun des cols ou côtes :

- De 2e catégorie : 5 - 3 - 2 - 1 points aux 4 premiers coureurs classés
- De 3e catégorie : 4 - 2 - 1 points aux 3 premiers coureurs
- De 4e catégorie : 2 - 1 points aux 2 premiers coureurs classés

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- *Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie la plus élevée*
- *Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite*

- *Classement général individuel au temps.*

Le leader de ce classement portera un maillot blanc à pois rouges.

Au classement général final montagne un prix sera attribué aux trois premières coureuses.

☛ Classement 15 - 16 ans : MAILLOT BLANC GBH

Obtenu par la place des jeunes des 15 - 16 ans (nées en 2011 et 2010) les mieux classées au classement général individuel au temps.

Le leader de ce classement portera un maillot .

Le classement général final 15 - 16 ans attribuera un prix aux trois premières.

☛ Classement par équipes

Un classement par équipe est établi selon les règles définies par l'organisateur.

Ce classement ne fait l'objet **d'aucune attribution de prix, trophée ou prime**, et n'a qu'une **valeur informative**.

Il ne constitue pas un classement récompensé au titre de l'épreuve.

ARTICLE 10 : Attribution des Maillots à la Seconde Étape

Au départ de la seconde étape, seuls les maillots suivants seront attribués :

- **Maillot de Leader**
- **Maillot Général Points**
- **Maillot Jeune 15-16 ans**

Les autres maillots ne seront pas attribués.

Le leader de chaque classement, est tenue de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si une coureuse est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité est le suivant :

- Général Individuel, Maillot leader.
- Général Point, Maillot vert .
- Général montagne Maillot blanc à pois rouges .
- Général 15- 16 ans, Maillot blanc .

La coureuse première dans deux classements ou plus, revêtira donc le maillot défini par cet ordre de priorité et l'autre (ou les autres) maillot (s) sera (seront) porté (s) par sa suivante immédiate dans le 2ème (ou les autres) classement (s).

LE PORT DES DIFFERENTS MAILLOTS EST OBLIGATOIRE.

ARTICLE 11 : DOTATIONS ET MODALITES D'ATTRIBUTION

Pour la catégorie **U17**, l'attribution de **prix ou primes en espèces est strictement interdite**. Les récompenses seront délivrées **sous forme de lots en nature**, conformément aux dispositions réglementaires applicables aux épreuves de jeunes.

Les **grilles de prix** figurant au présent règlement seront converties en dotations matérielles ou en bons d'achat par le Comité Régional Cycliste des Îles de Guadeloupe.

Pour les **féminines de 17 ans et plus**, les **grilles de prix officielles** demeurent applicables et seront attribuées selon les modalités habituelles.

1°) PRIX AUX ETAPES ET CLASSEMENT GENERAL

Place	Étapes 1-2-3-4-5	Général Individuel
1	150	260
2	90	160
3	60	120
4	50	90
5	40	70
6	40	60
7	30	50
8	30	35
9	30	25
10	30	15
TOTAUX	550 X 5 = 2750 €	885 €

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERTS : 3635 €

2°) CLASSEMENT POINTS Au Classement général final :

Place	Points
1	80
2	50
3	30

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERTS : 160 €

3°) CLASSEMENT DE LA MONTAGNE Au Classement général final

Place	Montagne
1	80
2	50
3	30

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERTS : 160 €

4°) CLASSEMENT MEILLEUR 15 - 16 ans Au Classement général final :

Place	14 ans
1	80
2	50
3	30

SOUS-TOTAL DES PRIX OFFERTS : 160 €

MONTANT TOTAL DES PRIX ET PRIMES : 4115 €

ARTICLE 11 : Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

ARTICLE 12 : Protocole

13.1 Généralités

Les coureuses doivent se présenter, obligatoirement à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition, sans casquette, sans bonnet et sans lunette.

13.2 Protocole journalier

Conformément à l'article 2.6.016 et 2.6.016 bis du règlement F.F.C., les coureuses suivantes doivent se présenter quotidiennement au protocole :

- Les trois premières de chaque étape

Elles se présenteront dans un délai de maximum de 15 minutes après leur arrivée.

13.3 Protocole remise des maillots

Les différents leaders doivent se présenter dans un délai maximum de **30 minutes avant le départ de chaque étape.**

13.4 Protocole cérémonie de clôture.

A l'issue de l'épreuve, les coureuses suivantes doivent se présenter au protocole final

- Les *trois* (3) premières de l'épreuve
- Les *trois* (3) premières des classements

Les coureuses et dirigeants des différentes équipes engagées sont tenus de prendre part à la cérémonie de clôture qui aura lieu à la fin de l'épreuve.

ARTICLE 13 : Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 14 : Exclusion

L'organisateur tient pour essentielle la préservation de son image, sa réputation et celle de son épreuve, Il se réserve le droit d'exclure de l'épreuve, quiconque qui porterait atteinte par son attitude ou par la nature de sa présence

ARTICLE 15 : Encadrement

Lors de la réunion des directeurs sportifs l'équipe sera représentée par le cadre technique inscrit sur le bulletin d'engagement ou un autre licencié au club titulaire d'une licence de cadre technique.

Des modifications seront acceptées lors de cette même réunion.

ARTICLE 16 : Sécurité

IMPORTANT : Pour la sécurité de tous, le CODE DE LA ROUTE devra être respecté dans son intégralité

Les coureuses doivent rouler uniquement sur la partie droite de la chaussée et ne jamais contourner les ronds-points par la gauche.

ARTICLE 17 : Droit à l'image

Toute participante au Tour FEMININ autorise expressément les organisateurs ainsi que leur ayants droit tel que les partenaires et média, à utiliser les résultats, images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Tout désaccord doit nous être signalé par courrier avant l'épreuve.

ARTICLE 18 : Respect de l'environnement

Dans un souci de respect de l'environnement, il est demandé aux coureuses de ne pas jeter leurs déchets sur la route. Des « éco - zones » seront mises en place sur les ravitaillements pour que les participantes puissent jeter leurs déchets.

L'organisateur se réserve le droit de mettre hors-course les participantes jetant volontairement leurs déchets en dehors des zones délimitées.

ARTICLE 19 : Acceptation du règlement

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription, les organisateurs se réservent le droit de le modifier pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

Le présent règlement est susceptible de modification jusqu'au jour de l'Evènement. Dans cette hypothèse, les participants seront avertis par tout moyen écrit de cette modification.

Pour tous les points non traités dans ce règlement, il faudra se référer au règlement FFC.

Points

Montagnes et Sprints TOUR FEMININ

Points « montagnes »

Tour Féminin

⇒ Mercredi 8 juillet 2026 : ÉTAPE 1

SAINT-FRANCOIS SAINT-FRANCOIS 45.600 kms

- Km 11.600 : Saint-Charles Sommet : GPM 4
- Km 26.800 : Saint-Charles Sommet GPM 4
- Km 41.900 : Saint-Charles Sommet GPM 4

⇒ Jeudi 9 juillet 2026 : ÉTAPE 2

ANSE-BERTRAND → ANSE-BERTRAND : 63.300 kms

- Km 6.700: Haut de la Montagne GPM 4
- Km 22.500 : Haut de la Montagne GPM 4
- Km 38.300 : Haut de la Montagne GPM 4

⇒ Vendredi 10 juillet 2026 : ÉTAPE 3

GOSIER GOSIER 51.200 kms

- Km 6.400 : Cocoyer Sommet GPM 3
- Km 19.100 : Cocoyer Sommet GPM 3
- Km 31.900 : Cocoyer Sommet GPM 3
- Km 44.700 : Cocoyer Sommet GPM 3

⇒ Samedi 11 juillet 2026 : ÉTAPE 4

GOURBEYRE GOURBEYRE 39.100 kms

- Km 24.3 : Hermitage Sommet GPM 2
- Km 39.100 : Salé Sommet GPM 2

:

⇒ DIMANCHE 12 juillet 2026 : ÉTAPE 5

BAIE-MAHAULT / BAIE-MAHAULT 60.300 kms

- Km 8.200 : Bonnardel Sommet GPM 4
- Km 28.300 : Bonnardel Sommet GPM 4
- Km 48.300 : Bonnardel Sommet GP

Les Sprints Tour Féminin

⇒ **MERCREDI 8 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 1**

SAINT-FRANCOIS SAINT-FRANCOIS 76.000 kms

- Km 15.200 : Pombiray Ligne d'arrivée
- Km 34.400 : Pombiray Ligne d'arrivée
- Km 45.600 : Pombiray Ligne d'arrivée

⇒ **JEUDI 9 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 2**

ANSE-BERTRAND → ANSE-BERTRAND : 79.100 kms

- Km 18.800 : Ligne d'arrivée Face au Stade 1 T
- Km 31.700 : Ligne d'arrivée Face au Stade 2 T
- Km 47.500 : Ligne d'arrivée Face au Stade 3 T

⇒ **VENDREDI 10 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 3**

GOSIER GOSIER 64.000 kms

- Km 12.800 : Leroux Ligne d'arrivée
- Km 25.600 : Leroux Ligne d'arrivée
- Km 38.400 : Leroux Ligne d'arrivée

⇒ **SAMEDI 11 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 4**

GOURBEYRE GOURBEYRE 46.300 kms

- Km 19.700 : Capesterre Nouvelle Route sous le pont
- Km 29.100 : Poste de Bananier

:

⇒ **DIMANCHE 12 JUILLET 2026 :** **ÉTAPE 5**

BAIE-MAHAULT / BAIE-MAHAULT 80.400 kms

- Km 15.800 : Voie Verte Jarry
- Km 36.700 : Voie Verte Jarry
- Km 55.900 : Voie Verte Jarry

ITINERAIRES TOUR FEMININ

ETAPE 1 : Mercredi 8 juillet 2026

SAINT-FRANCOIS → SAINT-FRANCOIS

45.600 kms

Lieux de passage

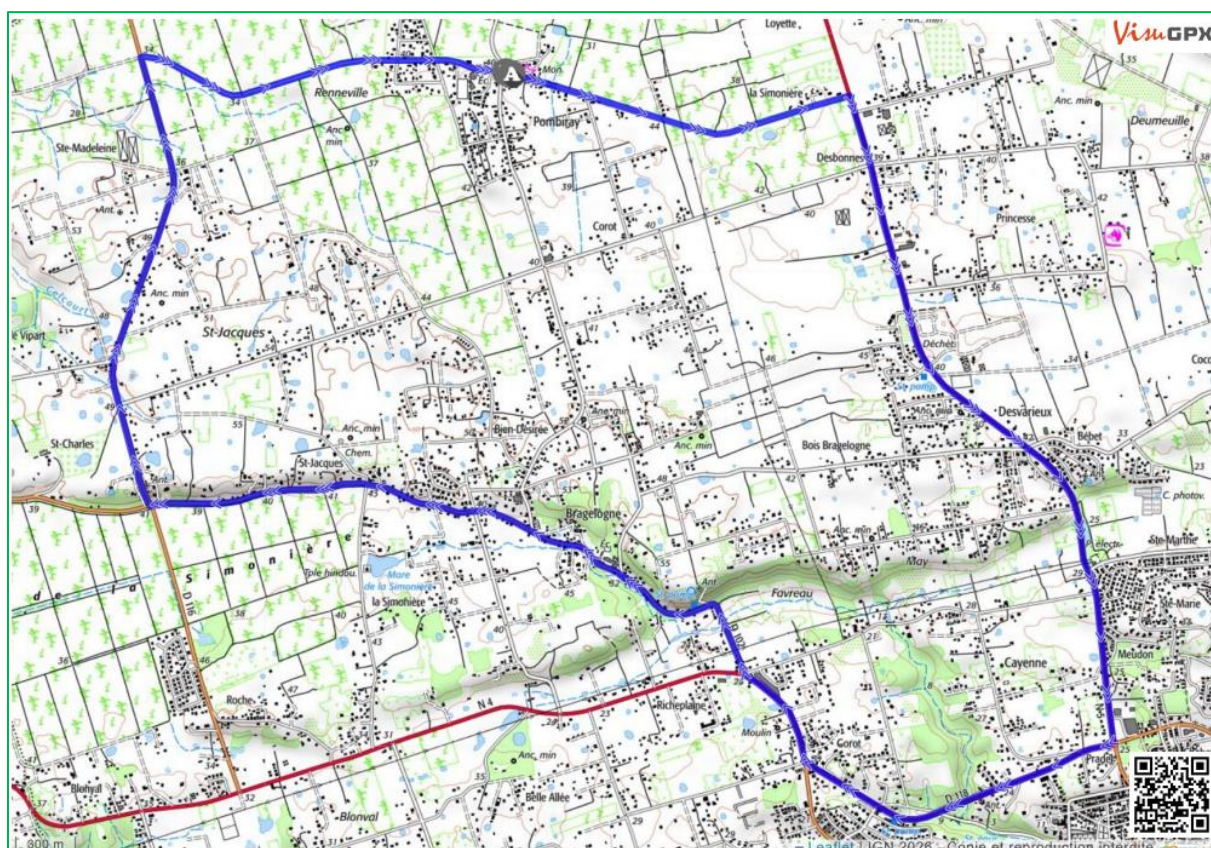
TOUR FEMININ 2026						
						
				Kms	H/DEPART	
				45,600	13:30:00	

ETAPE 1 : Mercredi 8 juillet 2026

SAINT-FRANCOIS → SAINT-FRANCOIS

45.600 kms

Cartographie



ETAPE 1 : Mercredi 8 juillet 2026

SAINT-FRANCOIS  SAINT-FRANCOIS

45.600 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures clubs : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures officielles : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Permanence : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Réunion : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Salle médicale : Tente médicale Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Ligne de Départ réel : Face Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes : Pas de déviation

Arrivée : face Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures officielles : Autour de la Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Parking voitures clubs : Autour Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Délibération des arbitres : Camion des Arbitres

Contrôle antidopage :

Service Médical : Tente médicale Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

Protocole : Place publique de Pombiray SAINT-FRANCOIS

ETAPE 2 : Jeudi 9 juillet 2026

ANSE-BERTRAND → ANSE-BERTRAND

63.300 kms

Lieux de passage

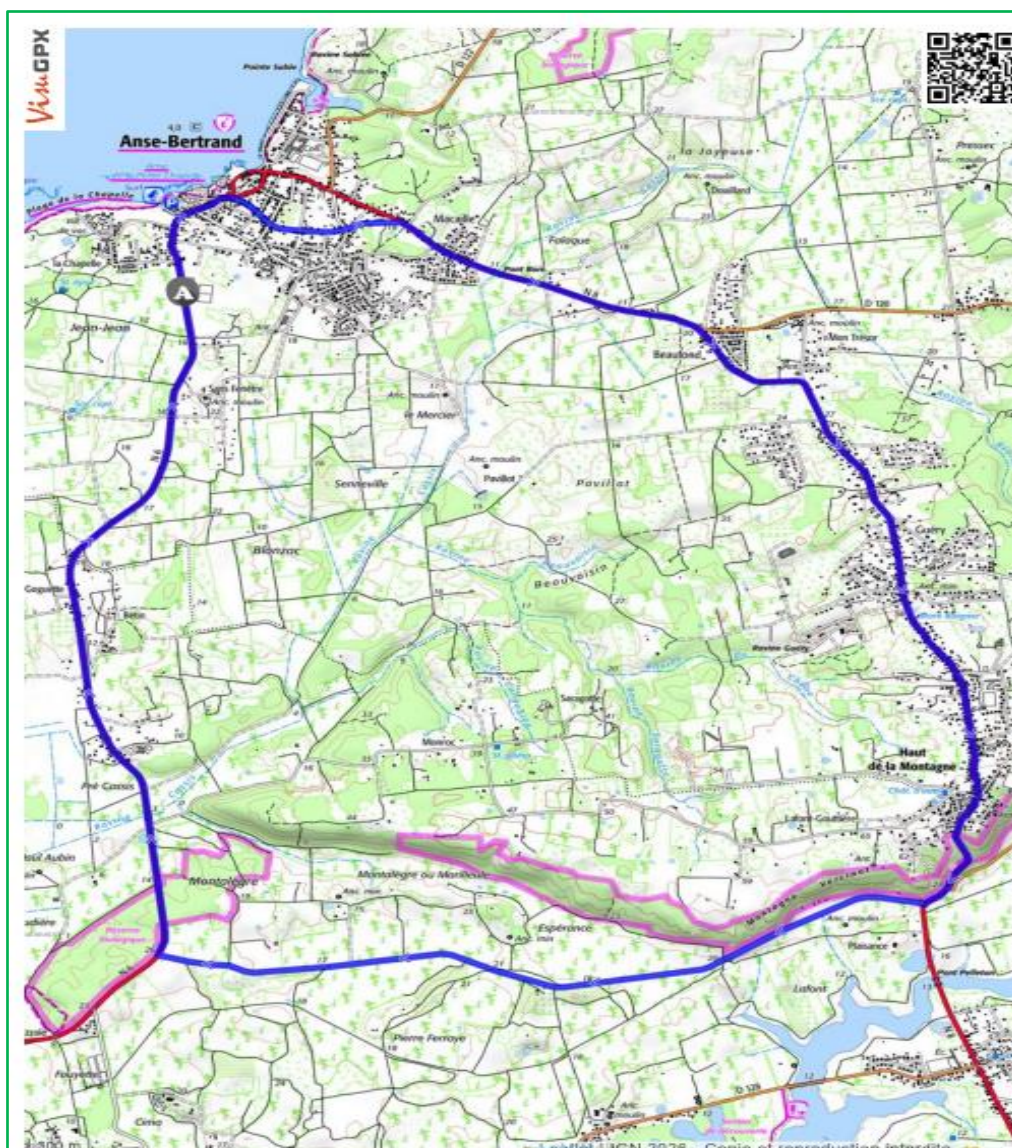
TOUR FEMININ 2026						
						
				Kms	H/DEPART	
				63,300	10:30:00	
jeudi 9 juillet 2026		Emargement : 09:30:00				
Anse Bertrand → Anse Bertrand		Anse Bertrand Stade				
2ème étape Etape : 63,300 kms						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcourus	Kms Restants	Heures de Passage km/ H 38	Heures de Passage km/ H 40	Observations
	ANSE-BERTRAND					
	4 Fois le Circuits					
N6	Départ : Anse Bertrand Stade	0,000	63,300	10:30:00	10:30:00	
N6	Carrefour Rue Achille René Boisneuf	1,100	62,200	10:31:44	10:31:39	
N8	Carrefour Rue Louis Dèlgres	1,700	61,600	10:32:41	10:32:33	
N8	Carrefour Beaufond	3,300	60,000	10:35:13	10:34:57	
	PORT LOUIS					
N8	Haut de la Montagne Sommet	6,700	56,600	10:40:35	10:40:03	GPM 4
N8	Carrefour Montalègre	7,500	96,800	14:16:06	14:15:18	
RC	Route Montalègre	10,000	68,000	14:19:44	14:18:45	
N6	Carrefour Route Mahatma Gandhi	11,500	64,400	11:25:25	14:24:09	
	ANSE-BERTRAND					
N6	Goguette	13,800	63,200	14:27:19	14:25:57	Rav.Ouv
N6	Ligne Arrivée Anse-Bertrand 1T	18,800	62,000	14:29:13	14:27:45	Sprint 1
	PORT LOUIS					
N8	Haut de la Montagne Sommet	22,500	59,800	14:32:41	14:31:03	GPM 4
	ANSE-BERTRAND					
RC	Ligne Arrivée Anse-Bertrand 2T	31,700	58,500	14:34:45	14:33:00	Sprint 2
	PORT LOUIS					
N8	Haut de la Montagne Sommet	38,300	57,300	14:36:38	14:34:48	GPM 4
	ANSE-BERTRAND					
N6	Ligne Arrivée Anse-Bertrand 3T	47,500	15,800	11:45:00	11:41:15	Sprint 3
N8	Guéry	53,300	10,000	11:54:09	11:49:57	10Kms
	PORT LOUIS					
RC	Route de Montalègre	58,300	5,000	12:02:03	11:57:27	5 kms
N6	Carrefour Route Mahatma Gandhi	59,300	4,000	12:03:38	11:58:57	
	ANSE-BERTRAND					
N6	Cassis	60,300	3,000	12:05:13	12:00:27	3 Kms
N6	Goguette	61,300	2,000	12:55:37	12:01:57	
N6	Sens Fenêtre	62,300	1,000	12:08:22	12:03:27	1 Km
N6	Arrivée: Anse-Bertrand Stade	63,300	0,000	12:09:57	12:04:57	
N6	Arrivée: Anse-Bertrand Stade	63,300	0,000	12:09:57	12:04:57	Arrivée

ETAPE 2 : Jeudi 9 juillet 2026

ANSE-BERTRAND —→ ANSE-BERTRAND

63.300 kms

Cartographie



ETAPE 2 : Jeudi 9 juillet 2026

ANSE-BERTRAND  ANSE-BERTRAND

63.300 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Stade d'ANSE-BERTRAND

Parking voitures clubs: "Parking du Stade

Parking voitures officielles: Parking du Stade

Permanence : Stade d'ANSE-BERTRAND

Réunion : Stade d'ANSE-BERTRAND

Salle médicale : Stade d'ANSE-BERTRAND

Ligne de Départ réel : Face au Stade d'ANSE-BERTRAND

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes : Pas de dérivation

Arrivée : Face Stade d'ANSE-BERTRAND

Parking voitures officielles : Parking du Stade

Parking voitures clubs : Parking du Stade

Délibération des arbitres : Parking du Stade

Service Médical : Stade d'Anse-Bertrand

Contrôle antidopage : Stade d'Anse-Bertrand

Protocole : Stade d'Anse-Bertrand

ETAPE 3 : Vendredi 10 juillet 2026

LE GOSIER → LE GOSIER

51.200 kms

Lieux de passage

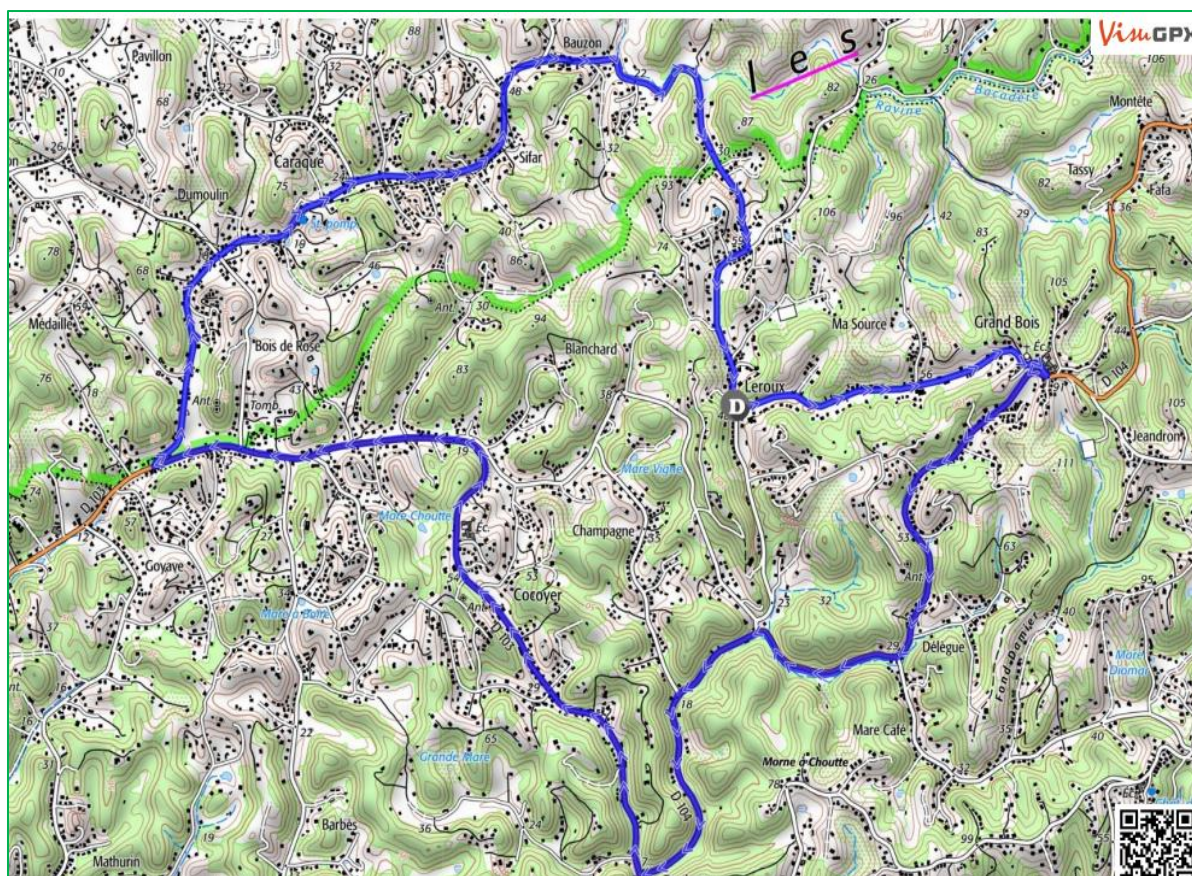
TOUR FEMININ 2026						
				Kms	H/DEPART	
				51,200	8:30:00	
				Emargement : 07:30:00 Leroux Local		
vendredi 10 juillet 2026						
Gosier → Gosier						
3ème Etape 51,200K En Circuit 4Tours						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcours	Kms Restants	Heures de Passage km/H 39	Heures de Passage km/H 40	Observations
GOSEIR						
RC	Départ : Leroux Local	0,000	51,200	8:30:00	8:30:00	
RC	Grand Bois Eglise	1,500	49,700	8:32:18	8:32:15	
D104	Carrefour Mare Café	2,800	48,400	8:34:18	8:34:12	
D104	Carrefour Tombeau	4,700	46,500	8:37:14	8:37:03	
D103	Cocoyer Sommet	6,400	44,800	8:39:51	8:39:36	GPM
D103	Carrefour Carque	8,100	43,100	8:42:28	8:42:09	
RC	Carrefour Caraque Route de Beauzon	9,600	41,600	8:44:46	8:44:24	
RC	Bauzon	11,000	40,200	8:46:55	8:46:30	
RC	Leroux Ligne Arrivée	12,800	38,400	8:49:42	8:49:12	Sprint 1
D03	Cocoyer Sommet	19,100	32,100	8:59:23	8:58:39	GPM
RC	Leroux Ligne Arrivée	25,600	25,600	9:09:23	9:08:24	Sprint 2
D103	Cocoyer Sommet	31,900	19,300	9:19:05	9:17:51	GPM
RC	Leroux Ligne Arrivée	38,400	12,800	9:29:05	9:27:36	Sprint 3
D103	Cocoyer Sommet	44,700	6,500	9:38:46	9:37:03	GPM
D103	Route de Cocoyer	46,200	5,000	9:41:05	9:39:18	5 kms
RC	Carrefour Dumoulin	47,200	4,000	9:42:37	9:40:48	
RC	Route de Caraque	48,200	3,000	9:44:09	9:42:18	3 kms
RC	Carrefour Bauzon Caraque	49,200	2,000	12:55:37	9:43:48	
RC	Route de Bauzon	50,200	1,000	9:47:14	9:45:18	1 km
RC	Arrivée : Leroux Local	51,200	0,000	9:48:46	9:46:48	
RC	Arrivée : Leroux Local	51,200	0,000	9:48:46	9:46:48	Arrivée

ETAPE 3 : Vendredi 10 juillet 2026

LE GOSIER —→ LE GOSIER

51.200 kms

Cartographie



ETAPE 3 : VENDREDI 10 juillet 2026

GOSIER  GOSIER

51.200 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Local à Leroux GOSIER

Parking voitures clubs:

Parking voitures officielles:

Permanence : Local à Leroux GOSIER

Réunion : Local à Leroux GOSIER

Salle médicale : Local à Leroux GOSIER

Ligne de Départ réel : Face Local à Leroux GOSIER

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes : Pas de déviation

Arrivée : face Local à Leroux GOSIER

Parking voitures officielles :

Parking voitures clubs :

Délibération des arbitres : Local à Leroux GOSIER

Contrôle antidopage : Local à Leroux GOSIER

Service Médical : Local à Leroux GOSIER

Protocole : Local à Leroux GOSIER

ETAPE 4 : Samedi 11 juillet 2026

BAILLIF → BAILLIF

39.100 kms

Lieux de passage

TOUR FEMININ 2026						
						
		Kms	H/DEPART			
		39,100	9:15:00			
samedi 11 juillet 2026		Emargement : 07:30:00				
Baillif → Baillif		Baillif Mairie				
4ème Etape en ligne : 39,100 Kms						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcourus	Kms Restants	Heures de Passage km/ H 35	Heures de Passage km/ H 39	Observations
	BAILLIF					
N2	Départ : Baillif Mairie	0,000	39,100	9:15:00	9:15:00	
N2	Giratoire Père labat	1,000	38,100	9:16:43	9:16:32	
N2	Giratoire Bologne	2,500	36,600	9:19:17	9:18:51	
	BASSE TERRE					
N1	Giratoire Quatre Chevaux	4,500	34,600	9:22:43	9:21:55	
	GOURBEYERE					
D6	Bretelle Rivières Sens	5,600	33,500	9:24:36	9:23:37	Sprint 1
D6	Rivières Sens Marina	6,500	32,600	9:26:09	9:25:00	
	VIEUX FORT					
D6	Vieux Fort Mairie	11,500	27,600	9:34:43	9:32:42	Sprint 2
	TROIS RIVIERES					
D7	Carrefour Grande Anse	19,100	20,000	9:47:45	9:44:23	Ravt.Quvert
	GOURBEYERE					
D7	Dolé Usine	22,100	17,000	9:52:53	9:49:00	Sprint 3
D7	Dolé Sommet	24,300	14,800	13:46:25	13:45:14	GPM 2
N1	Giratoire Gourbèyre	24,600	14,500	9:57:10	9:52:51	
N1	Blanchet Nouvelle Route	28,700	10,400	10:04:12	9:59:09	
	BASSE TERRE					
N1	Gitatoire des Chevaux	31,100	8,000	10:08:19	10:02:51	
N2	Giratoire Bologne	33,200	5,900	10:11:55	10:06:05	Ravt.Ferm
	BAILLIF					
N2	Carrefour Route Père Blanc	34,000	5,100	10:13:17	10:07:18	
D30	Stade du Cygne Noire	34,100	5,000	10:13:27	10:07:28	5 Kms
D30	Cité Lignièrès	35,100	4,000	10:15:10	10:09:00	
D30	Carrefour Bellevue	36,100	3,000	10:16:53	10:10:32	3 Kms
D30	Route de Saint-Louis	37,100	2,000	10:18:36	10:12:05	
D30	Carrefour Chemins du Champ	38,100	1,000	10:20:19	10:13:37	
D30	Arrivée: Baillif Saint Louis	39,100	0,000	10:22:02	10:15:09	GPM 2
D30	Arrivée: Baillif Saint Louis	39,100	0,000	10:22:02	10:15:09	GPM Arrivée

ETAPE 4 : Samedi 11 juillet 2026

BAILLIF



BAILLIF

39.100 kms

Cartographie



ETAPE 4 : Samedi 11 juillet 2026

BAILLIF  **BAILLIF**

39.100 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Mairie de Baillif

Parking voitures clubs :

Parking voitures officielles :

Permanence : Mairie de Baillif

Réunion : Mairie de Baillif

Salle médicale : Mairie de Baillif

Ligne de Départ réel : **Face Mairie de Baillif**

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes :

Arrivée : **Saint – Louis BAILLIF**

Parking voitures officielles : Centre d'empotage Lignièrès – Route de Saint-Louis

Parking voitures clubs : Centre d'empotage Lignièrès – Route de Saint-Louis

Délibération des arbitres : Camion des Arbitres

Contrôle antidopage : Centre d'hébergement Route de Saint-Louis

Service Médical : Centre d'hébergement Route de Saint-Louis

Protocole : Centre d'hébergement Route de Saint-Louis

ETAPE 5 : Dimanche 12 juillet 2026

BAIE-MAHAULT → BAIE-MAHAULT

60.300 Kms

Lieux de passage

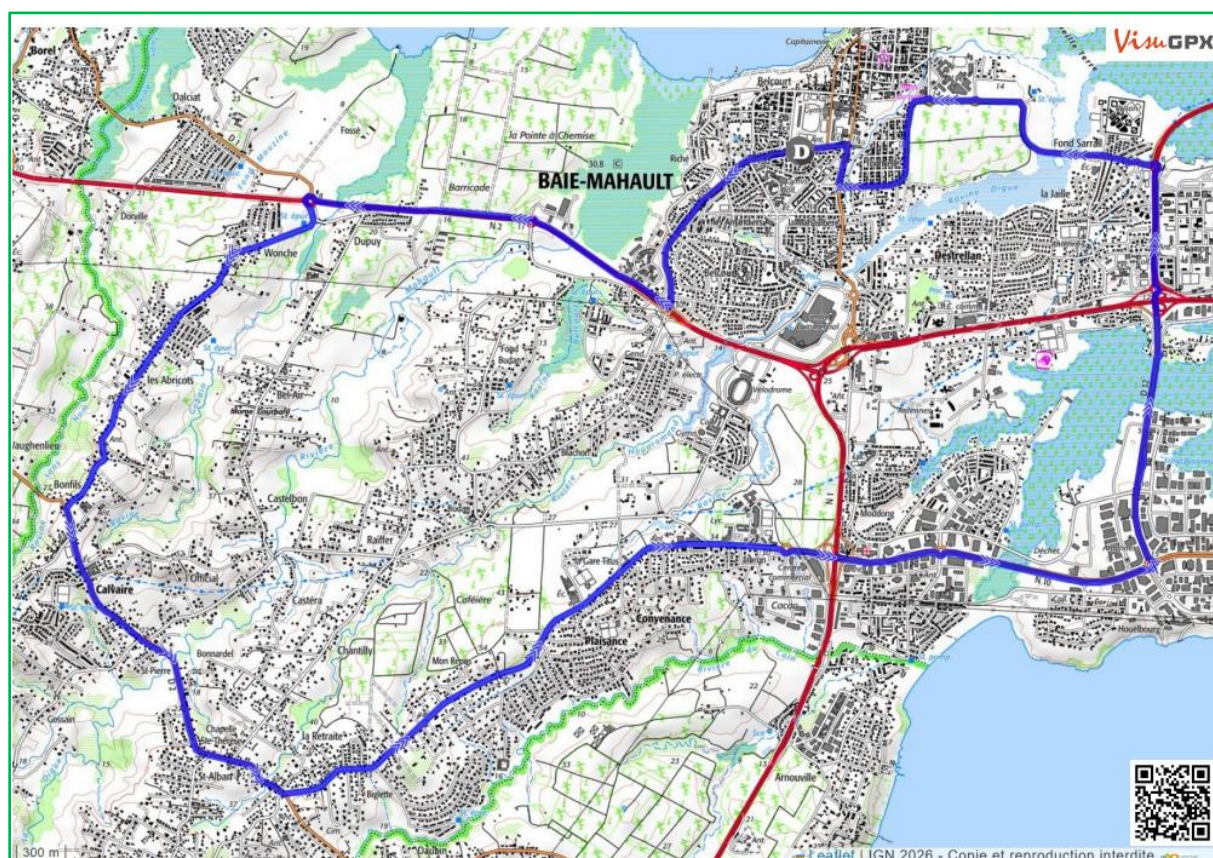
TOUR FEMININ 2026						
						
					Kms	H/DEPART
					60,300	8:30:00
		Emargement : 07:30:00				
dimanche 12 juillet 2026		Baie -Mahault Stade				
Baie-Mahault → Baie -Mahault						
5ème Etape, en Circuit : 60,300 kms						
N° de Route	Itinéraires	Kms Parcourus	Kms Restants	Heures de Passage km/H 38	Heures de Passage km/H 42	Observations
	BAIE-MAHAULT 3 Fois le Circuit					
N2002	Départ : Baie Mahault Stade	0,000	60,300	8:30:00	8:30:00	
N2	Giratoire Belcourt	1,300	59,000	8:32:03	8:31:51	
N2	Giratoire de Wonche	2,800	57,500	8:34:25	8:34:00	
D2	Carrefour Bonfils	6,300	54,000	8:39:57	8:39:00	
D2	Giratoire Calvaire Chapelle	7,300	53,000	8:41:32	8:40:26	
D2	Bonnardel Sommet	8,200	52,100	8:42:57	8:41:43	GPM4
D2	Carrefour Rue Vaïtilingon	9,200	51,100	8:44:32	8:43:09	
RC	Convenance	11,000	49,300	8:47:22	8:45:43	
N10	Giratoire Jabrun	12,300	48,000	8:49:25	8:47:34	
N10	Giratoire Mondong	13,300	47,000	8:51:00	8:49:00	
D32	Giratoire Houëlbourg	14,500	45,800	8:52:54	8:50:43	
D32	Voie Verte	15,800	77,500	13:57:00	13:54:17	Sprint 1
D32	Giratoire Fond Sarail	17,000	43,300	8:56:51	8:54:17	
RC	Lycée Charles Coëffrin	52,500	7,800	9:52:54	9:45:00	
N2002	Carrefour Boulevard Destrelan	19,500	40,800	9:00:47	8:57:51	
N2002	Giratoire de Baie Mahault	19,800	40,500	9:01:16	8:58:17	
N2002	Ligne Arrivée Baie Mahault Stade	20,100	40,200	9:01:44	8:58:43	Ravit..Ouvert
D2	Bonnardel Sommet	28,300	32,000	9:14:41	9:10:26	GPM4
D32	Voie Verte	36,700	23,600	9:27:57	9:22:26	Sprint 2
N2002	Ligne Arrivée Baie Mahault Stade	40,200	20,100	9:33:28	9:27:26	
D2	Bonnardel Sommet	48,300	12,000	9:46:16	9:39:00	GPM4
D2	Carrefour Convenance	50,000	10,300	9:48:57	9:41:26	Ravit..Ferm
D32	Voie Verte	55,900	4,400	9:58:16	9:49:51	Sprint 3
D32	Route de la Voie Verte	55,300	5,000	9:57:19	9:49:00	5 Kms
D32	Voie Verte	56,600	3,700	9:59:22	9:50:51	
RC	Giratoire de la Prison	57,300	3,000	10:00:28	9:51:51	3 Kms
RC	Déchetterie Fond Sarail	58,300	2,000	10:02:03	9:53:17	
RC	Trioncelle	59,300	1,000	10:03:38	9:54:43	1 Km
N2002	Arrivée: Baie Mahault Stade	60,300	0,000	10:05:13	9:56:09	
N2002	Arrivée: Baie Mahault Stade	60,300	0,000	10:05:13	9:56:09	Arrivée

ETAPE 5 : Dimanche 12 juillet 2026

BAIE-MAHAULT  BAIE-MAHAULT

60.300 Kms

Cartographie



ETAPE 5 : Dimanche 12 juillet 2026

BAIE-MAHAULT  BAIE-MAHAULT

60.300 kms

SITE DEPART

Emargement des coureurs : Stade de Baie-Mahault

Parking voitures clubs : Parking du Stade

Parking voitures officielles : Parking du Stade

Permanence : Stade de Baie-Mahault

Réunion : Stade de Baie-Mahault

Salle médicale : Stade de Baie-Mahault

Ligne de Départ réel : Face Stade de Baie-Mahault

SITE ARRIVEE

Dérivation des véhicules d'équipes :

Arrivée : Stade de Baie-Mahault

Parking voitures officielles : Parking du Stade

Parking voitures clubs : Parking du Stade

Délibération des arbitres : Camion des Arbitres

Contrôle antidopage : Stade de Baie-Mahault

Service Médical : Stade de Baie-Mahault

Protocole : Stade de Baie-Mahault